

# *Le Petit Hautotais*



*N° 21*

*2015 - 2016*

## *Le Conseil Municipal*



*(De gauche à droite)*

*Lionel GUEDON, François ROUX, Catherine BARBULEE, Patrice HORCHOLLE,  
Ghislaine CAHARD, Rémi REVERT, Patricia AUZOU, Vincent LEMETTAIS,  
Lydia PAGE, Jean-Baptiste PICARD, Stéphanie GROUT, Michel GREPIER,  
Franck LEHMAN, Virginie BLONDEL, Marc BARBARAY.*

## *Sommaire*

<i>Le Mot du Maire</i>	<i>P. 1</i>	<i>Les Associations hautotaises</i>	
<i>La Commune</i>		<i>Le Comité des Fêtes</i>	<i>P. 18</i>
<i>La Vie Communale</i>	<i>P. 2-5</i>	<i>Le Club de l'Amitié</i>	<i>P. 19</i>
<i>Au Conseil Municipal</i>	<i>P. 6-9</i>	<i>Le Caux Ph'Hautot Club</i>	<i>P. 20-21</i>
<i>Etat-Civil</i>	<i>P. 10</i>	<i>Le Tonic Club</i>	<i>P. 22</i>
<i>Le Pêle-Mêle</i>	<i>P. 11-12</i>	<i>Les Cousins du Nouveau Monde</i>	<i>P. 23-24</i>
<i>Les Salles</i>	<i>P. 13</i>	<i>Les Anciens Combattants</i>	<i>P. 25</i>
<i>La Communauté de Communes</i>		<i>Le Hautot Tennis Club</i>	<i>P. 26</i>
<i>La Vie Intercommunale</i>	<i>P. 14</i>	<i>La Parole est à :</i>	
<i>Vie de l'école hautotaise</i>		<i>Dominique LANGLOIS</i>	<i>P. 27-28</i>
<i>Les Sorties scolaires</i>	<i>P. 15-17</i>		

Chères Hautotaises, Chers Hautotais, Chers amis,

Il n'est pas toujours aisé de préfacier une publication tant les sujets sont nombreux et variés. Il me revient cet honneur chaque année, et j'avoue que je le fais avec beaucoup de plaisir.

Je commencerai par remercier l'équipe de rédaction et mettre à l'honneur leur travail qui vous permettra, je l'espère de passer d'agréables moments de lecture.

Cette publication est complétée (et non pas suppléée) par le site internet de la commune : [www.hautot-saint-sulpice.fr](http://www.hautot-saint-sulpice.fr). Vous y trouverez, les actualités, des informations utiles, mais aussi les pages des diverses associations de notre commune. Ce site est évolutif et doit vivre. Je vous incite donc à nous faire part de vos remarques et suggestions afin d'y apporter des améliorations.

L'année 2015 a été une année de réflexion pour le conseil municipal. En effet comme le prévoyait la loi, nous avons dû établir un diagnostic précis, établir un calendrier de travaux ainsi qu'un budget prévisionnel pour mettre aux normes nos bâtiments publics pour les personnes présentant un handicap.

Nous avons aussi, assistés des services du département, lancé une expertise de notre voirie afin, encore une fois, de programmer et budgéter les travaux nécessaires.

Et puis à la Communauté de Communes de la Région d'Yvetot, nous avons lancé un grand projet qui nous a, et qui va encore nous monopoliser beaucoup de temps : le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), qui sera notre prochain document d'urbanisme.

Je tiens particulièrement, comme chaque année, à féliciter et remercier, tous ceux qui travaillent dans l'ombre ou la lumière afin que notre commune soit toujours agréable à vivre par son cadre, ses animations, ses services et qu'elle garde son caractère rural cher à beaucoup d'entre nous.

Cette page est trop courte pour être complète, ainsi, avant de la clore, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et vous invite toutes et tous à venir partager la traditionnelle galette associée au verre de l'amitié à l'occasion des vœux municipaux

**Le vendredi 08 janvier à 20 h 30 à la salle Léon Lelièvre**

Passez d'excellentes fêtes de fin d'année et recevez mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur, et surtout de paix.

Vincent LEMETTAIS, Maire

## Inauguration de l'atelier communal et de la salle des Associations

Samedi 29 novembre 2014, Monsieur Vincent LEMETTAIS, Maire, et les membres de son conseil municipal accompagnés des différentes personnalités avaient convié les Hautotaises et Hautotais à la cérémonie d'inauguration de la salle des associations. Les administrés ont pu découvrir l'aménagement de la nouvelle salle dédiée aux associations hautotaises et de l'atelier communal. Pendant son discours, Monsieur le Maire a remercié vivement l'équipe municipale installée en 2008 pour l'élaboration de ce projet qui s'est achevé en septembre 2014 ainsi que les différents partenaires financiers. Cette manifestation s'est clôturée par le verre de l'amitié.

## Recrutement de 2 agents d'entretien

Suite au départ à la retraite de Madame Annick Guédon au 30 décembre 2014, le conseil municipal a décidé de recruter 2 personnes pour effectuer la lourde tâche de l'entretien ménager des locaux communaux. Mesdames Véronique Bertin et Christine Biard ont été recrutées dès le 15 décembre 2014 sur un temps non complet de 17h30 par semaine.

## Cérémonie des Vœux du Vendredi 9 Janvier 2015

C'est en présence de Roger EUDIER, Maire honoraire, des élus des communes avoisinantes et des représentants de la Gendarmerie venus en amis que Vincent LEMETTAIS, Maire d'Hautot-Saint-Sulpice, entouré de ses conseillers municipaux, a présenté ses vœux aux Hautotais, venus nombreux ce vendredi 9 janvier 2015 dans la salle Léon Lelièvre.

Avant la rétrospective de l'année écoulée, Vincent LEMETTAIS est revenu sur les dramatiques attentats qui ont frappé la France et a invité à l'assemblée à respecter une minute de silence en mémoire des victimes.

Ensuite, Vincent LEMETTAIS a remercié ses conseillers ainsi que les présidents d'association pour leur implication dans la vie du village et le personnel communal.

À l'occasion de cette cérémonie des vœux, une employée communale a été mise à l'honneur. Madame Annick GUEDON, adjoint des services techniques, a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Depuis le 2 janvier 2012, Annick GUEDON entretenait les locaux de la mairie, de l'école du Nouveau Monde et de la salle Léon Lelièvre avec sérieux. Pour la remercier, l'équipe municipale lui a remis un cadeau : un vélo.

La fin de la soirée s'est déroulée dans la bonne humeur autour de la traditionnelle galette des Rois.



## Repas des Aînés 2014 et 2015

Comme tous les ans, Monsieur le Maire entouré de ses conseillers municipaux avait donné rendez-vous aux Anciens de la commune afin de partager un excellent repas confectionné par Madame Denise LEFEBVRE.

Le service a été effectué par de jeunes bénévoles Hautotais, ravis d'être au service des Anciens, sous la directive de Christine et de Véronique.



## Cérémonie de la fête des mères et remise de diplômes d'honneur du travail

Samedi 30 mai 2015

En cette veille de la fête des Mères, la commune d'Hautot-Saint-Sulpice avait invité les mamans Hautotaises pour les mettre à l'honneur et leur offrir une rose. Au cours de cette cérémonie, Lionel Guédon, maçon à Eurovia, a reçu le diplôme d'Honneur du Travail échelon Argent, Vermeil et Or. Quant à Gérald Guérin, il a reçu le diplôme d'Honneur du Travail échelon Vermeil.



## Cérémonie de remise de dictionnaire

Lundi 29 juin 2015 à 18 heures, Kévin ARSON, Thomas LEMONNIER, Océane LINTOT et Galaad PONTY accompagnés de leurs familles ont été invités par la commune d'Hautot-Saint-Sulpice à la salle de la mairie pour recevoir un dictionnaire. Cette cérémonie scelle officiellement la fin de l'enseignement élémentaire.

Les quatre futurs collégiens ont été félicités par leurs professeurs des Ecoles et les élus. Le verre de l'amitié a clôturé cette sympathique cérémonie.



## Elections Départementales des 22 et 29 mars 2015

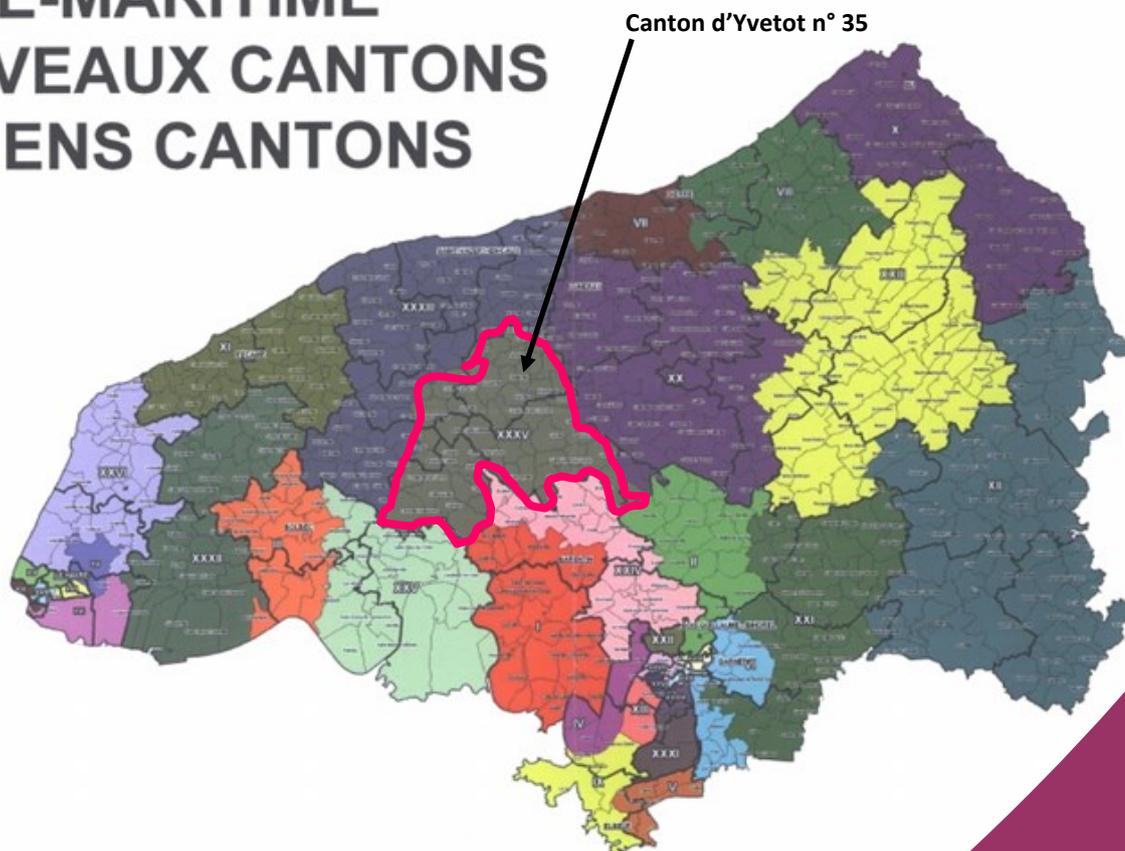
A l'issue du 2ème tour, le binôme composé de Madame Charlotte MASSET et de Monsieur Alfred TRASSY-PAILLOGUES est élu. Ce sont les nouveaux conseillers départementaux du canton d'Yvetot.

Désormais, le canton d'Yvetot qui était composé de 12 communes s'agrandit et compte 54 communes .

**Le nouveau canton n° 35 Yvetot (contour en rouge) est géographiquement composé de :**

- La Communauté de Communes de la Région d'Yvetot à laquelle Hautot-Saint-Sulpice appartient,
- La Communauté de Communes Plateau de Caux – Fleur de Lin,
- La Communauté de Communes de Yerville Plateau de Caux.

## SEINE-MARITIME NOUVEAUX CANTONS ANCIENS CANTONS





Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il aura lieu du **21 janvier au 20 février 2016**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr... **et vous pouvez y répondre par internet !** Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

## **Le recensement, c'est utile à tous**

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin....

## **Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées**

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Madame **Christine EUDIER** et Monsieur **Daniel AUZOU** ont été nommés agents recenseurs.

# Au Conseil Municipal

## Principales décisions du conseil municipal

Année 2015

Le conseil municipal :

Adopte le compte administratif de l'exercice 2014, arrêté comme suit :

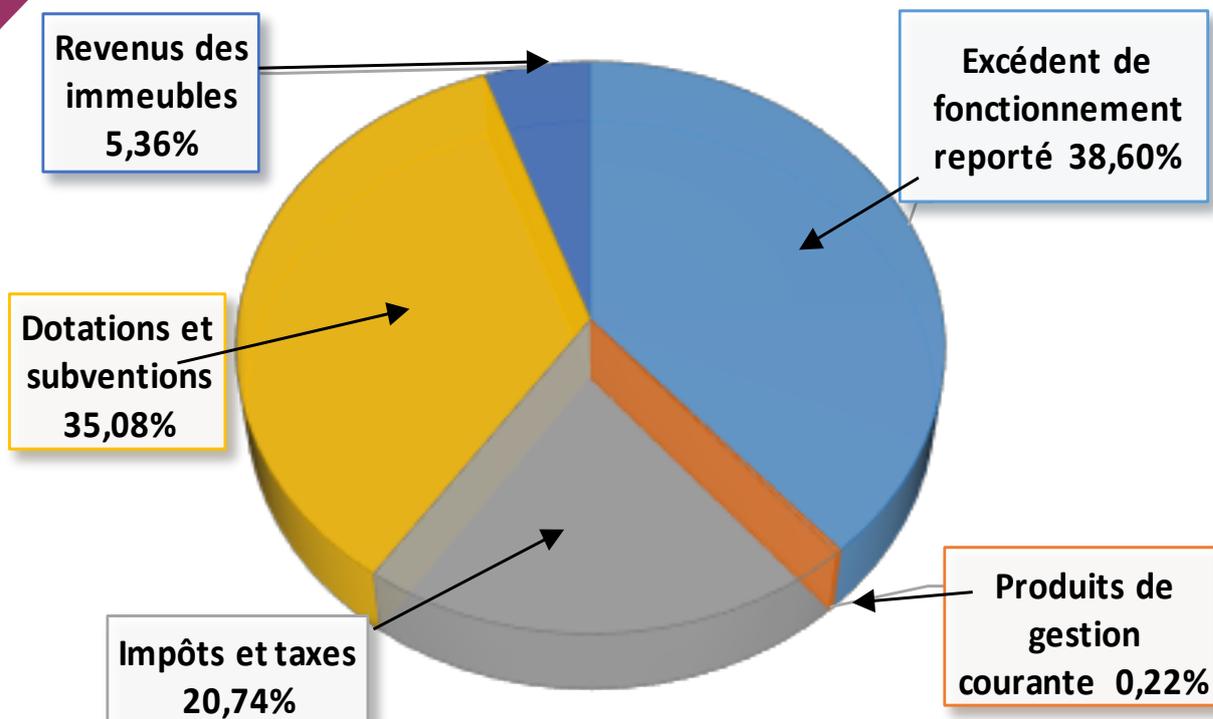
	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	463 733.73 €	315 374.93 €
Recettes	316 425.40 €	316 906.46€
Excédent Déficit	147 308.33 €	1 531.53 €

- décide l'octroi d'une subvention de 168 € pour aider le financement du séjour en classe transplantée à Jumièges (du 11/06 au 13/06/2015) de 4 élèves d'Hautot-Saint-Sulpice scolarisés en CM2 à l'école élémentaire d'Etoutteville.
- décide d'inscrire au budget 2015 la contribution communale 2015 au Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Durdent pour un montant de 8 004.14 €.
- décide de reporter des taux des taxes directes locales pour l'année 2015 comme suit :

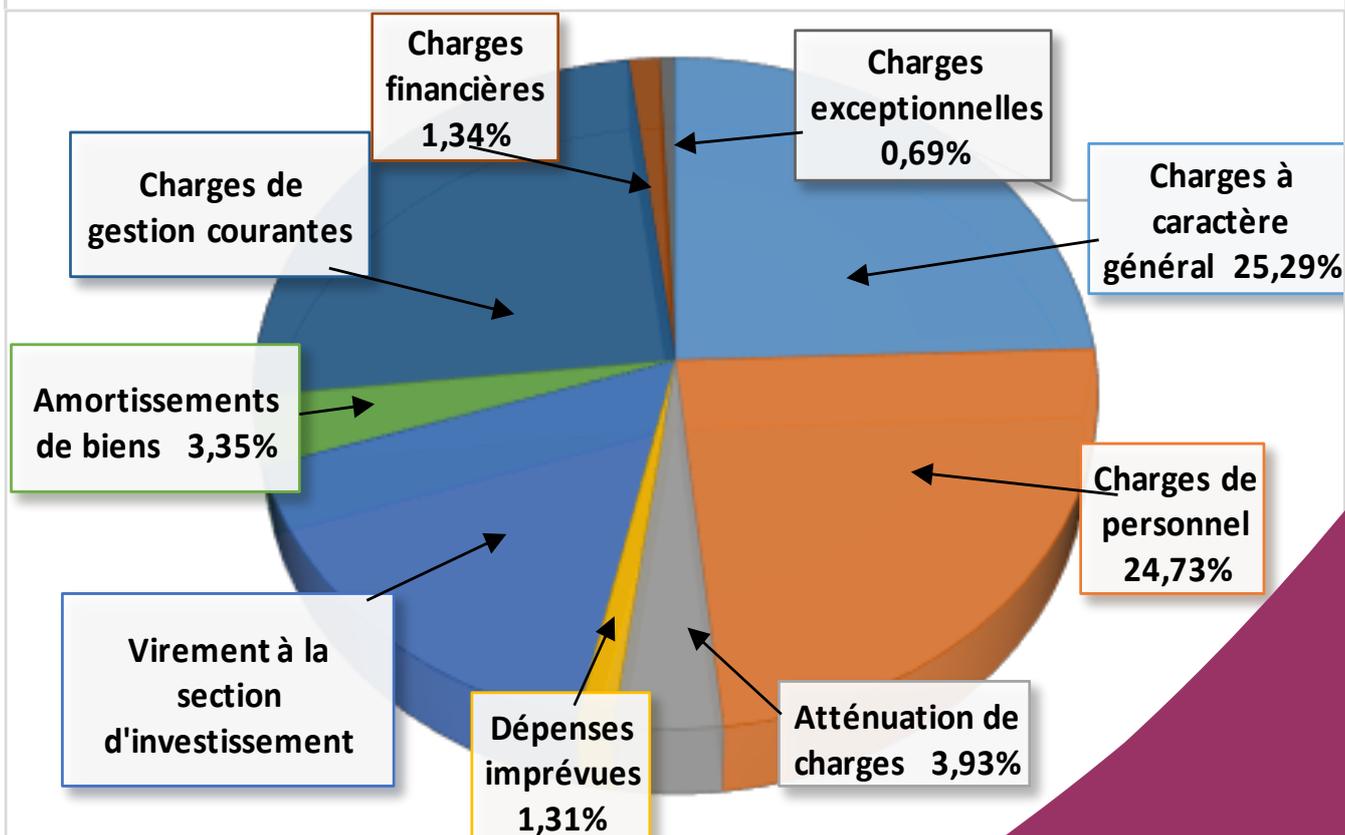
	TAUX Année 2014	TAUX Année 2015	BASES 2015	PRODUIT 2015
Taxe d'habitation :	9.65	9.65	408 200	39 391
Taxe foncière (bâti) :	9.62	9.62	278 100	26 753
Taxe foncière (non bâti)	23.79	23.79	66 800	15 892
			<b>TOTAL</b>	<b>82 036</b>



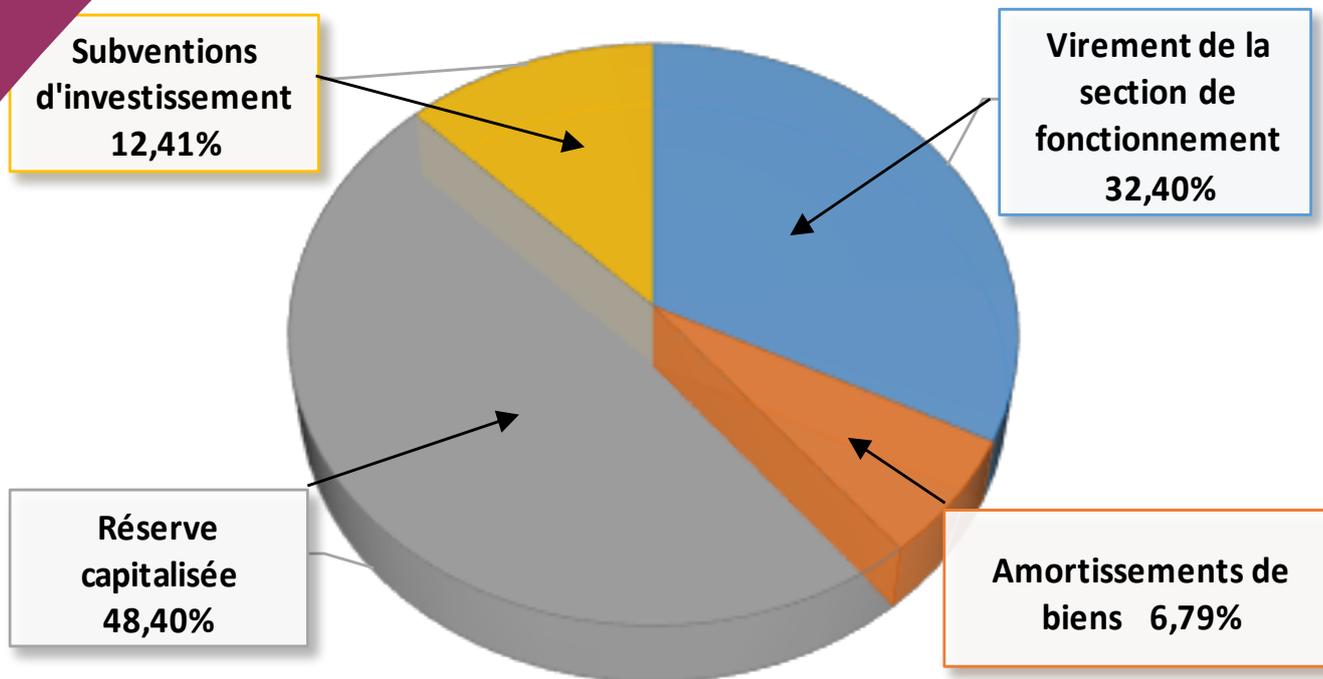
### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



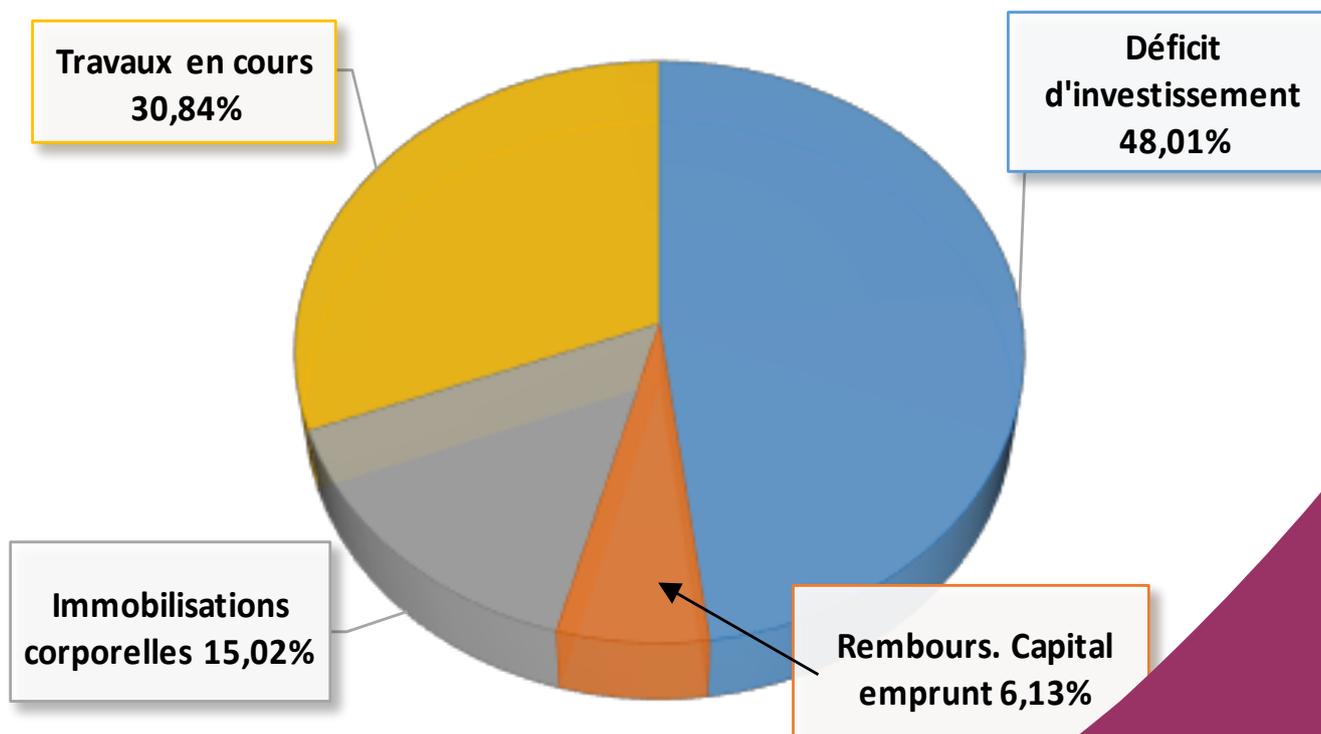
### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



### RECETTES D'INVESTISSEMENT



### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



# Au Conseil Municipal

Le conseil municipal, à l'unanimité :

adopte le budget primitif de l'exercice 2015 (voir camemberts p. 6 et 7),  
arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Investissement	228 401.00 €	228 401.00 €
Fonctionnement	447 747.00 €	447 747.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>676 148.00 €</b>	<b>676 148.00 €</b>

## Mise en accessibilité des bâtiments publics :

La commune d'Hautot-Saint-Sulpice s'engage à rendre accessible l'ensemble des bâtiments communaux recevant du public (mairie, école du Nouveau Monde, salle polyvalente Léon Lelièvre et l'église). Les travaux dont le coût estimatif est de 33 000 € H.T. vont s'échelonner sur 3 ans :

## Travaux de voirie communale :

Le conseil municipal envisage les travaux de voiries ci-après :

- la réfection de la route du Grand Tot au niveau des constructions neuves (du carrefour des STOP jusqu'à la dernière maison neuve,
- l'aménagement du carrefour de la route du Petit Tot avec le chemin rural n° 34,
- le renforcement place pour les personnes à mobilité réduite sur le parking salle L. Lelièvre,
- l'aménagement du chemin desservant la salle des associations,
- Route de Veauville – Aménagement arrêt de car scolaire,
- Route d'Houdetot.

## Site internet :

Depuis le printemps 2015, le site internet de la mairie est activé.

Les Hautotais sont invités à le visiter en se rendant sur l'adresse suivante :

<http://www.hautot-saint-sulpice.fr>

## Naissances



Eden LEFEBVRE né le 7 janvier 2015

Léa CAVELIER née le 16 janvier 2015

Mila CANU née le 28 février 2015

Maélys MALLUITRE née le 23 avril 2015

Juliette MALMAISON née le 21 mai 2015

Alice LEMAITRE née le 26 juillet 2015

Lény GUERET né le 13 août 2015

Maël GAILLON-PECQUERIE né le 23 août 2015

## Mariages



**Gaétan GILLE et Hélène SAGOT**

Le 11 juillet 2015



**Christophe PERSIDAT et Fanny LE SUEUR**

Le 03 octobre 2015

## Noces d'Or



**MOREAU Paul et Ginette**

Le 08 février 2014

Nous présentons nos excuses à Madame et Monsieur MOREAU pour l'oubli dans le Petit Hautotais n° 20.

## Décès

**Madame NOURICHARD Jeannine**

décédée le 18 mai 2015

**Madame FOYER née DESSOLES Nathalie**

décédée le 14 septembre 2015

**Monsieur MORICE Michel**

décédé le 26 octobre 2015

**Monsieur Michel BARET**

décédé le 15 novembre 2015



## Horaires d'ouverture de la Mairie

La Mairie est ouverte les lundis et jeudis de 15 à 18 heures,  
À compter du 04 janvier 2016, la mairie sera ouverte le premier samedi  
de chaque mois de 9 à 11 heures.

Les permanences sont assurées le lundi par Monsieur le Maire, Vincent Lemettais  
et le jeudi par les adjoints.

Tel : 02.35.96.45.89 Fax : 02.35.95.12.05

Email : [mairiehautotsaintsulpice@wanadoo.fr](mailto:mairiehautotsaintsulpice@wanadoo.fr) Site : [www.hautot-saint-sulpice.fr](http://www.hautot-saint-sulpice.fr)

## Cimetière

Dans le cadre d'une mise à jour, la mairie a répertorié les concessions échues et les a signalées au moyen  
d'affiches apposées sur les tombes concernées et d'une liste sur le panneau d'affichage du cimetière.

Si vous êtes concerné(s), merci de vous présenter en mairie muni de l'affiche afin de régulariser  
le dossier de concession.

## Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se présenter à la Mairie **à partir du jour de leur 16<sup>ème</sup> anniversaire**  
pour se faire recenser. Cette démarche civique est obligatoire. En effet, elle déclenche le processus d'appel  
à la Journée de Défense et de Citoyenneté et d'inscription d'office sur la liste électorale du lieu de recense-  
ment. Elle permet aussi l'accès aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique  
(exemple : inscription au permis de conduire).

## Inscription sur listes électorales

Les nouveaux habitants peuvent s'inscrire sur les listes électorales **toute l'année et cela avant le 31 dé-  
cembre**. Cette démarche entraîne automatiquement la radiation sur les listes électorales du lieu de rési-  
dence précédent.

## Passeport biométrique

Pour obtenir un passeport, **se présenter personnellement dans n'importe quelle mairie dotée d'une sta-  
tion de numérisation** (accompagné d'un parent pour les mineurs) après avoir pris rendez-vous.

Les mairies les plus proches sont : Yvetot, Yerville, Saint-Valéry en Caux.

Pour tout renseignement sur le passeport : <http://www.seine-maritime.pref.gouv.fr>

## Assistantes maternelles

Nathalie BELLEMERE

COUPE Alexia

Kristell DUMONT

Dorothée GERMAIN

Sylvie LEMETTAIS

Marie-Claude LEMONNIER





## Dépôt de pain (Place Robert Lévesque)

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi – Samedi de 11h00 à 12h30

Dimanche de 11h00 à 12h00

Vente de pains, viennoiseries, pâtisseries,  
et toute autre commande que vous pouvez aussi faire au 02.35.91.40.68

## Nids de frelons et de guêpes

La destruction des nids de guêpes et de frelons est prise en charge partiellement par la Mairie, l'autre partie étant à la charge de l'habitant. Un remboursement de 45 € maximum au concitoyen sera versé sur présentation de la facture acquittée accompagnée d'un relevé d'identité bancaire. Pour la destruction des nids, il faut s'adresser à un professionnel (pages jaunes : dératisation, désinsectisation, désinfection).

## Feux de broussailles

Les feux de broussailles sont interdits.

Les déchets verts doivent être déposés au point de dépôt prévu à cet effet.



## Horaires d'ouverture de la plateforme Déchets Verts

### Du 1er Avril au 30 Septembre

Le Mercredi de 8 heures à 19 heures et le Samedi de 8 heures à 18 heures.

### Du 1er Octobre au 31 Mars

Le Mercredi de 9 heures à 16 heures 30 et le Samedi de 8 heures à 17 heures.

## Bon voisinage

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que de 8h à 19h du lundi au samedi, et de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.



## Passage de la TNT à la Haute Définition

Vous faites peut-être partie des 10% des foyers français à recevoir la télévision par une antenne râteau et ne possédant aucun récepteur compatible avec la HD. **Si vous êtes concernés, il est primordial de tester dès à présent la compatibilité de votre téléviseur afin d'acquérir un équipement TNT HD avant le 05 avril 2016 pour chaque poste non compatible (un adaptateur HD est suffisant, pour un coût de l'ordre de 25€), sous peine de ne plus recevoir la télévision.**



**Tarifs de mise  
à disposition de la Salle  
Polyvalente Léon Lelièvre  
(planning consultable en ligne)  
[www.hautot-saint-sulpice.fr](http://www.hautot-saint-sulpice.fr)**



**140 PERSONNES MAXIMUM**

	<b>24 Heures</b>	<b>48 Heures</b>	<b>72 Heures</b>	<b>Vin d'Honneur</b>	
<b>Hautotais</b>	<b>240 €*</b>	<b>300 €*</b>	<b>350 €*</b>	<b>125 €*</b>	<b>La salle doit être rendue pour 20 heures.</b>
<b>Hors Commune</b>	<b>300 €*</b>	<b>390 €*</b>	<b>450 €*</b>	<b>200 €*</b>	

\* : Les frais d'énergie (gaz, eau et électricité) sont inclus dans les tarifs ci-dessus.

**Location de la vaisselle : 1,10 € le couvert.**



**45 PERSONNES MAXIMUM**

**Tarifs de mise à disposition  
de la Salle des Associations  
(planning consultable en ligne)**

	<b>24 Heures</b>	<b>48 Heures</b>
<b>Hautotais</b>	<b>90 €*</b>	<b>120 €*</b>
<b>Hors Commune</b>	<b>200 €*</b>	<b>250 €*</b>

\* : Les frais d'énergie (gaz, eau et électricité) et la vaisselle sont inclus dans les tarifs ci-dessus.

### **IMPORTANT**

Salle Léon LELIEVRE et Salle des Associations :

Les barbecues, les feux d'artifices et les lampions sont strictement interdits.

Salle des Associations :

La musique et/ou l'installation de sonorisation, l'affichage mural, les décorations sur les dalles du plafond (plafond chauffant) et le stationnement sur la pelouse ainsi que sur le chemin menant à la propriété située au bout de la salle des associations sont strictement interdits.

Réservation des salles :

Tél : 02.35.96.45.89 - Mail : [mairiehautotsaintsulpice@wanadoo.fr](mailto:mairiehautotsaintsulpice@wanadoo.fr)

**Communauté de Communes de la Région d'Yvetot**  
4, Rue de la Brême - CS 60115 - 76193 YVETOT CEDEX  
Téléphone : 02.35.56.14.14 - Fax : 02.35.56.88.42  
Courriel : [accueil@ccry.fr](mailto:accueil@ccry.fr)

Le site [www.ccry.fr](http://www.ccry.fr) présente les compétences, les services, les finances, la culture, l'environnement, l'économie et le centre aquatique de la Communauté de Communes.

### L'Urbanisme :

Depuis le 1er Janvier 2015, la CCRY a repris la compétence de « l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme ». Aussi, pour tout projet ou question, merci de bien vouloir vous rendre à la cellule conseil de la CCRY. Mesdames LE GOFF et HOMMET vous recevront afin de vous orienter sur la marche à suivre mais également sur les pièces à joindre à un dossier. Le dépôt de votre dossier de demande ou des pièces complémentaires doit se faire à la MAIRIE, qui se chargera d'enregistrer votre dossier et de le transmettre aux services concernés.

### La Médiathèque Guy de Maupassant :

L'accès à la médiathèque est libre et gratuit. Les différentes animations, pour enfants et adultes, sont également gratuites. On peut y lire les journaux et les revues, rechercher des documents, utiliser les ordinateurs. Une cotisation est demandée uniquement pour l'emprunt de documents.

### Le Conservatoire de musique Fernand Boitard :

Le Mardi 24 Juin 2014, des élèves de l'école de musique d'Yvetot dirigés par Pascal Bonis sont venus donner un concert ensemble de corde dans notre église .

### Le Centre aquatique E'Caux Bulles :

Tous les élèves d'élémentaire bénéficient de 10 séances annuelles de natation, avec le transport, pour atteindre le niveau du « savoir nager ».

De nombreuses activités sont organisées pour tous les adhérents. Les espaces « détente » et de « remise en forme » remportent un franc succès.

### Ordures ménagères :

Le Conseil Communautaire a décidé de conteneuriser les ordures ménagères pour des raisons d'hygiène et de sécurité sur tout le territoire de la CCRY. Pour toute information relative aux ordures ménagères, déchetterie, facturation, vous vous adresserez à la CCRY, quant aux sacs jaunes, ils sont distribués en notre mairie auprès des secrétaires. Le quota mis en place par la CCRY est par semestre : 1 rouleau pour 1 à 2 personnes au foyer, 2 rouleaux pour 3 à 4 personnes au foyer et 3 rouleaux pour 5 personnes et plus au foyer.

# Vie de l'école hautotaise

Année scolaire école du Nouveau Monde  
Hautot-Saint-Sulpice 2014-2015

**Septembre** : randonnée contée avec une conteuse du parc des boucles de la Seine normande pour chaque classe. De bien belles histoires à entendre entre l'école et l'allée de l'église.



**Octobre** : matinée Halloween, de beaux déguisements !



**Novembre** : les 3 classes se sont rendues au monument aux morts pour le devoir de mémoire.  
Les 3 classes ont assisté au concert de la Maîtrise de Seine Maritime aux Vikings d'Yvetot.



# Vie de l'école hautotaise

**Décembre** : la correspondance avec le Québec est arrivée !

Improvisation de décoration de Noël autour d'un enjoliveur perdu sur la route !

Marché de Noël.

Journée tenue de Noël et goûter.



**Mars** : carnaval sur le thème de la gourmandise, défilé dans les rues de Veauville les Baons avec les maternelles.



**Avril** : concert à l'église avec le conservatoire de musique d'Yvetot en présence du directeur du conservatoire, des conseillers pédagogiques de l'Education nationale et de Monsieur le Maire. Pour les 50 ans du conservatoire, le thème retenu était la gourmandise.

Rencontre des chorales des écoles aux Vikings d'Yvetot.



# Vie de l'école hautotaise

**Juin** : matinée à la fédération de chasse de Belleville en Caux à l'occasion de leur festival animalier, matinée rythmée par des ateliers sur la faune et la flore. Pique-nique à l'ombre des arbres du terrain de foot.

Les grandes sections de Veauville les Baons sont venus découvrir leur nouvelle école. Visite de la ferme de la Porte de Fer avec les cp.

Participation à l'exposition du Ph'Hautot club pour la 10<sup>e</sup> année ! Photos clin d'œil pour l'occasion !

Finale du cross : après le cross d'avril et celui de mai, dernier cross avec calcul des points et remise des médailles.

Séance origami dans chaque classe avec mesdames Fante et Eudier.



**Juillet** : pour le dernier jour, les élèves prennent possession du tableau !



# Comité des Fêtes

Dans l'ordre chronologique de la saison, on commence par le Téléthon: 43 personnes ont répondu présent à cette manifestation le samedi 22 novembre 2014.

De nombreux lots ont été distribués et le jeu des plaquettes a permis de récolter 500 € intégralement reversés à l'Association Française de Myopathie.

Président : Lionel GUEDON  
Vice-président : Michel GREPIER

Trésorière : Nicole GILLE  
Trésorier adjoint : Nicolas SEGAIN

Secrétaire : Francette TSATY  
Secrétaire adjoint : Ange HUBERT

Le 13 décembre a eu lieu le Noël des enfants: 50 enfants de 4 à 12 ans ont bénéficié d'une séance au cinéma "le Drakkar", se sont répartis en 2 salles pour voir "Paddington" et "Grizzly" et ont eu un goûter à l'issue de la séance. Merci aux parents accompagnateurs qui ont emmené les enfants à Yvetot.

Le mercredi 14 janvier a eu lieu l'Assemblée Générale de l'association. Rapport moral avec la présentation des réalisations de l'année écoulée, rapport financier présentant un excédent de 115,37€ et présentation des projets pour la nouvelle saison. Suite aux importants changements de la saison passée, l'objectif était de stabiliser le travail de la nouvelle équipe.



Le dimanche 8 mars 2015 a eu lieu le traditionnel repas à thème de la saison avec une choucroute pour 104 personnes permettant de rentrer 326€ destinés à financer les manifestations gratuites, notamment le Noël des enfants.

La fête du village a eu lieu les 2 et 3 mai. Exposition traditionnelle d'artisanat, foire à tout têt le dimanche matin; restauration rapide le midi, démonstration de dressage de chiens le dimanche après-midi,

Les jeux traditionnels: hauteur de la bouteille, poids du poulet, ont attiré de nombreux participants.

Le temps était de la partie et a permis à de nombreux visiteurs de profiter de la fête.



Les samedi 25 et dimanche 26 juillet a eu lieu une manifestation de tuning sur le stade de foot. 63 concurrents ont répondu à l'appel et nous ont présenté de très belles réalisations. Un important comité avait répondu "présent" à l'organisation de cette manifestation.

Le dimanche 23 août a été organisé un "repas tiré du sac" pour le 20° anniversaire de la salle des fêtes qui a désormais une "petite sœur" en la salle des associations. De nombreux Hautotais avaient également répondu à cette proposition. La municipalité avait offert l'apéritif pour l'occasion.

Dans l'ensemble, une bonne année pour la nouvelle équipe dirigeante de l'association, équipe à laquelle les Hautotais ont continué à faire confiance pour l'animation du village.

# Club de l'Amitié



Présidente : Thérèse VERMONT  
Vice-président : Rémi REVERT



Secrétaire: Colette LEGROS  
Secrétaire adjointe : Brigitte GREPIER

Trésorier : Gérard FOHRER

La première manifestation de l'année du Club de l'Amitié est son Assemblée Générale.

Elle a eu lieu le jeudi 22 janvier à la nouvelle salle des associations.

Thérèse Vermont, présidente ouvre l'assemblée devant 30 personnes et présente le rapport moral de l'association.

Colette Legros secrétaire présente le rapport d'activité de l'association.

Gérard Fohrer présente le rapport financier, excédentaire de 400 € pour rattraper le déficit précédent.

Après une courte discussion les différents rapports sont adoptés à l'unanimité.

Ensuite il y a les élections du tiers sortant: Daniel LANGLOIS, Colette LEGROS Francine PICARD et Brigitte GRÉPIER sont sortants, se représentent et sont réélus pour 3 ans.

L'Assemblée Générale du club s'est terminée par la classique après-midi jeux.

Les activités mensuelles du club ont désormais lieu dans la nouvelle salle des associations où il a été facile de s'accoutumer.

Pour les activités, ces jeudis après-midi restent les temps forts du club et réunissent toujours de 20 à 30 participants avec plusieurs points forts: la galette des rois en janvier, les crêpes en février et les bûches de Noël en décembre, confectionnées par notre boulanger et accompagnées de "bulles".

Que les personnes qui, avec une remarquable constance, confectionnent les gâteaux mensuels en soient ici remerciées.

Comme l'an dernier, un tournoi de manille a été organisé à la salle des fêtes avec un peu moins de monde que l'an passé. Les lots reçus ont permis de récompenser plusieurs personnes.

En juin, le traditionnel voyage annuel nous a emmenés à Amiens où nous avons pu, le matin visiter un élevage de lapins, déjeuner sur le bateau à midi, et, pour ceux qui le désiraient, visiter la cathédrale, ou avoir un moment de temps libre l'après-midi. Pendant le repas on a pu voir les hortillonnages.

Le mardi 9 septembre a eu lieu le traditionnel repas annuel offert aux membres. Cette année, notre cuisinière nous avait préparé: foie gras, glace, rôti de veau et ses légumes fromage et charlotte au chocolat, qui comme chaque année a largement satisfait les 60 convives.

Enfin la dernière activité: la vente des calendriers: 8 bénévoles sillonnent les habitations des différents quartiers de la commune durant le mois de novembre. Malgré la crise, les Hautotais manifestent toujours leur générosité, cela permet aussi de discuter et favorise le lien social.



# Pause D'Hautot Club

Président : Olivier LEROY  
Vice présidente: Eliane D'HULST

Trésorier : Gérard FOHRER  
Trésorier adjoint : Robert CAILLON

Secrétaire : Pierre LASSERON  
Secrétaire adjoint : Francine PICARD

Pour sa 11<sup>e</sup> année de fonctionnement, le club a pu intégrer en janvier 2015 la nouvelle salle des associations et particulièrement le local qui lui était destiné pour ses 35 adhérents.

Le club se réunit toujours le mardi soir à 20H30.  
Cela commence par un moment de convivialité où les adhérents échangent entre eux.

Les activités "d'intérieur" tournent autour de 4 thèmes principaux :

- des séances techniques: connaissance des matériels et technique de l'image pour l'essentiel.
- le concours interne appelé "la photo du mois" .

Chaque adhérent est invité-sans obligation à présenter 2 photos sur un thème choisi en Conseil d'Administration. Pour cette saison les membres étaient invités à réfléchir sur: les rues, transparence, petits chemins, auto portrait anonyme, esprit de Noël, le sport en salle, photo de famille, graffitis, la macro et urbex ou ruines. Un choix des présentations est fait afin de déterminer la ou les photo(s) préférée(s) du groupe. Nouvelle méthode de choix par petits groupes.

- des informations sur les Photographes connus et sur les différentes manifestations liées à la photo.
- présentations de logiciels spécialisés photo.



Les activités d'extérieur:

- les sorties photo
  - \* le 21 février à St Valéry pour les grandes marées.
  - \* le 3 mars sortie nocturne à Veulettes.
  - \* le 17 mai sortie de la journée à Gerberoy-un des plus beaux villages de France.
  - \* le 19 mai, au crépuscule près des éoliennes de Doudeville.
- les expositions photo: 5 expositions cette saison,
  - A la médiathèque de Cany-Barville du 9 au 31 octobre
  - A la Grange Dimière d'Auzouville les 11 et 12 octobre.
  - Au 3<sup>e</sup> Printemps de Cany en mai.
  - A St Pierre en Port du 5 au 7 juin,
  - A Hautot-Saint-Sulpice les 13 et 14 juin.

# Caux D'Hautot Club

Exposition exceptionnelle pour les 10 ans du club avec 4 des invités d'honneur venus ces 10 dernières années, avec quelques éléments historiques retraçant les activités depuis la naissance du club. (les différents locaux occupés, 10 ans de sorties et d'expositions).

Participation à l'expo du club de St Valéry 26 au 28 juin.

Les autres activités du club :

- Le club photo participe à l'illustration du "Petit Hautotais" .
- participation également à la vie municipale et associative.
- participation aux activités périscolaires pendant un trimestre avec 16 enfants.
- techniques de diaporama à St Valéry en Caux certains samedis après-midi.
- Certains adhérents se retrouvent en petits groupes pour pratiquer des activités: (travail sur diaporama, sorties à thème etc..)
- le site internet a été refait et est plus accessible.



La dernière manifestation de la saison est l'Assemblée Générale de l'association: présentation du rapport moral, d'activités, financier et présentation des projets pour la saison à venir.

Il y a eu les élections du Conseil d'Administration ainsi que du Bureau. Les sortants ont été réélus. Hélène Petit-Cuissot, Frédérique Carde et Fabrice Demartigny entrent au C.A. et le bureau reste inchangé.

Il est possible de s'inscrire au club tout au long de la saison auprès de Olivier Leroy, président au 06 60 56 34 39 – [cauxphhautotclub@voila.fr](mailto:cauxphhautotclub@voila.fr) ou de Gérard Fohrer, trésorier au 02 35 95 41 45 - [gerfohhau@sfr.fr](mailto:gerfohhau@sfr.fr).

# Tonic Club Hautotais

Le Tonic Club a déjà 25 ans ! Il a accueilli la saison passée environ 120 adhérents, dont une vingtaine sont habitants d'Hautot Saint Sulpice.

L'association propose 11 cours par semaine, répartis en journée et en soirée et destinés à toute personne souhaitant entretenir sa forme, à partir de 14 ans. Vous pourrez pratiquer entre autres : la zumba, le step, le cardio fight, le barre sculpt ou le renforcement musculaire.

Les cours sont dispensés par Aurélie, jeune Professeur diplômée.

Le dimanche 28 septembre 2015 a eu lieu la traditionnelle journée RANDONNEE. Une trentaine de participants se sont retrouvés à Villequier, pour un parcours de 18 kms sur des sentiers dominant la Seine, de Villequier à Bébec, entre bois, châteaux et chapelles. Cette journée ensoleillée et conviviale s'est terminée autour d'un dîner au restaurant LE SAINT DENIS à Héricourt en Caux.



Si vous souhaitez bouger ou simplement entretenir votre forme, n'hésitez pas à nous rejoindre.

*Association de jumelage avec le Québec  
Siège social : Mairie d'Hautot-Saint-Sulpice-76190*

# Les Cousins du Nouveau Monde

Président d'Honneur : Roger EUDIER

Présidente : Ghislaine CAHARD  
Vice-président : Vincent LEMETTAIS

Secrétaire : Nelly MARE-GODET

Trésorier : Guillaume EUDIER

**Mars** : Une trentaine de membres se sont réunis pour l'assemblée générale. Cette année encore, une liaison en visio-conférence a pu se faire entre la France et le Québec. C'est avec grand plaisir que l'accent québécois a résonné dans les oreilles des membres. Après les diverses informations, les membres ont pu partager le verre de l'amitié et se régaler autour d'un repas typiquement québécois avec une succulente tourte sans en laisser une miette !



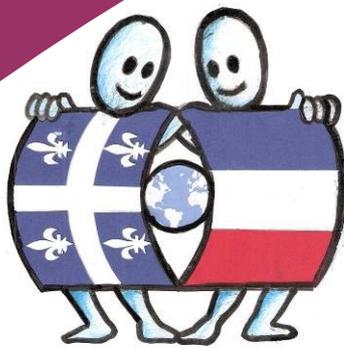
Assemblée générale du 20 mars 2015, Louis-Georges Simard, maire de Rivière-Ouelle

**Mai** : Lynne Lévesque est une historienne de Boston qui fait des recherches sur Jeanne Chevalier, la femme de Robert Lévesque. Lynne Lévesque était déjà venue en 2000 à Hautot-Saint-Sulpice et sa route avait croisée celle de Bernard et Andrée Barbaray. Ce fut donc avec grand plaisir qu'elle a pu les retrouver en ce mois de mai 2015. Lynne a pu découvrir tous les endroits qui rappellent nos liens avec le Québec. Elle a pris des cours de français intensif à Rouen pendant plusieurs semaines afin de pouvoir communiquer avec les différentes personnes qui pourraient la renseigner sur cette ancêtre qui a pris un jour un bateau pour aller trouver époux et fonder une famille nombreuse au Nouveau Monde.



Lynne Lévesque 13 mai 2015





# Les Cousins du Nouveau Monde



Edna Bérubé et Raymond Thériault 13 septembre



Frank et Sue White 29 septembre 2015

**Septembre** : Début septembre, un couple originaire de Lac-au-Saumon est venu à Hautot-Saint-Sulpice. Edna Bérubé a pour ancêtre Damien Bérubé et le couple avait sollicité notre aide pour établir les contacts avec Rocquefort d'où était originaire l'ancêtre. Nous leur avons fait visiter le village. Ils nous ont appris qu'ils avaient une sculpture chez eux de la même personne qui a sculpté la statue de Robert Lévesque tout comme ils ont découvert que les vitraux de l'église d'Yvetot et ceux de leur village avaient le même créateur, Max Ingrand !

Le 25 septembre, l'association a proposé un concert de chants québécois avec Alain Lafortune. Une quarantaine de personnes ont pu profiter de ce concert chaleureux. Alain Lafortune aime présenter ses chansons du répertoire québécois : des chansons traditionnelles, des chansons moins connues du public français et d'autres qui furent des succès en France. Il était accompagné à la basse par Loïc Bettendorf. Il a également chanté une de ses compositions qu'il a écrit pour sa belle blonde d'épouse présente dans la salle. Il n'a pas hésité à solliciter le public pour les refrains et la chanson finale fut « Quand les hommes vivront d'amour » de Raymond Lévesque. Un moment bien convivial !!

Le 29 septembre, ce fut cette fois-ci un couple de la région de New York qui est venu à Hautot-Saint-Sulpice. Frank White a pour ancêtre Robert Lévesque et après avoir visité les plages du débarquement le matin, il a pu découvrir le village de son ancêtre avec son épouse.



# Les Anciens Combattants



Président : Claude TESSON  
Vice-présidente : Colette LEGROS

Trésorier : Roger EUDIER

Secrétaire : Catherine BARBULÉE

Porte-drapeau : Jacques DELAUNAY

Courriel : [earldeslilas@wanadoo.fr](mailto:earldeslilas@wanadoo.fr)

## Cérémonie du 8 Mai 2015

Ce vendredi, les Anciens Combattants d'Hautot-Sulpice avaient invité les membres du conseil municipal et la population pour participer à la cérémonie de commémoration marquant la fin de la seconde guerre mondiale.

Une gerbe de fleurs a été déposée au pied du monument aux morts en mémoire des soldats décédés lors de cette guerre.

Un vin d'honneur offert par la commune a clôturé cette manifestation.



## Cérémonie du 11 Novembre 2015

Il y a 97 ans, l'armistice signé à Rethondes, dans l'Oise, entre l'Allemagne et les Alliés, mettait fin à la Première guerre mondiale.

Comme chaque année, une cérémonie de commémoration était organisée en mémoire de nos soldats morts pour la France.



# Hautot Tennis Club

Président : Jean-Marie GILLE

Vice-président : Vincent ROUSSEL

Trésorier : Marc BARBARAY

Trésorier-adjoint : Antoine BARBULEE

Secrétaire : Nicolas SÉGAIN

Secrétaire-adjoint : Gaéтан GILLE

Au cours de l'année 2015, le tennis a été pratiqué par 12 joueurs titulaires de cartes et des nombreux joueurs occasionnels ont pu profiter du terrain en gazon synthétique.



Le samedi 5 septembre 2015, le Tennis Club d'Hautot-Saint-Sulpice a organisé son traditionnel tournoi de pétanque suivi d'une soirée buffet froid. Le tournoi a réuni 27 équipes soit 54 participants. Ce tournoi a été remporté par la doublette Grégory LESEIGNEUR / Steve AUVRAY suivie de Sébastien et Kenzo GUERY et enfin Denis MALOT / Christian GEISLER . La première équipe Hautotaise est Jean Marie CABIN / Jean Marie DENOUEtte. Ce tournoi s'est clôturé par un buffet froid qui a réuni 90 personnes. Les membres du bureau remercient toutes les personnes qui ont participé à cette journée et vous donnent rendez vous l'an prochain, le samedi 3 septembre 2016, pour la 7eme édition.



Le Tennis Club d'Hautot rappelle que l'on peut toujours venir jouer sur le terrain pour 2 € de l'heure. La carte à l'année est de 18 € pour les plus de 20 ans, 8 € pour les 12-20 ans et 1,50 € pour les moins de 12 ans.

La parole est à :

## Dominique Langlois

C'est depuis son plus jeune âge que le goût pour les tracteurs est venu à Dominique Langlois. Si son père préfère s'occuper des animaux sur l'exploitation agricole, Dominique, quant à lui se passionne pour le matériel utilisé.

Aussi, c'est en 1980 qu'il achète son premier tracteur à Monsieur Jean Cahard afin de le restaurer et le revendre par la suite. Pour la petite histoire ce tracteur fut utilisé pour le tournage du film « *Sous le signe du poisson* » à l'affiche duquel on pouvait voir Jean Lefebvre.



Mais Dominique ne s'arrête pas là. Il rachète de-ci de-là du matériel agricole datant des années 1940/50, comme la ratisseuse 3 points de Monsieur René Biard qui servait à l'époque aux betteraves et était tirée par des chevaux ou la ratelle qui permettait de rassembler le foin avant de le lier.



Il possède dans sa collection de matériel agricole banneaux, charrettes, faucheuses, charrues brabant, bineuse et bien d'autres encore. Sans oublier bien évidemment les tracteurs anciens qui font sa fierté. On ne compte plus les heures passées à retaper ses vieux engins comme les Lanz Bulldog ou les McCormick.



*La parole est à :*

## *Dominique Langlois (suite)*

Le Massey Harris Pony ci-dessous en est une parfaite illustration : peinture refaite comme à l'origine ainsi que les lettres écrites à la main à l'identique, la calanque retravaillée et moteur de SIMCA ARONDE puissance 16CH des années 1950 remis en état.



Pour autant la collection de Dominique compte aussi deux voitures anciennes :

Une Volkswagen Américaine rouge,

Une Coccinelle Luxe Cabriolée 1302LS 9CV.



Cette passion débordant qu'à Dominique pour la mécanique ancienne va plus loin encore. En effet il souhaite poursuivre l'agrandissement de sa collection en y ajoutant des tracteurs plus anciens.

Espérons qu'il trouve un moment pour les remettre en état et aussi un peu de place dans ses bâtiments pour conserver, à l'abri, ces trésors d'un temps qui n'est plus.

Ce regain d'intérêt pour les vestiges du passé agricole de notre village et de notre région toute entière est l'occasion pour ces amateurs de se retrouver lors d'expositions ou de fêtes de village. Non seulement ils peuvent y exposer leur bien mais surtout échanger et en apprendre d'avantage sur ce goût commun.

*L'équipe municipale vous  
souhaite de bonnes fêtes  
de fin d'année*

*Merci à vous, nos fidèles lecteurs,*

*et un merci très sincère à :*

*La directrice et les enseignantes de l'école du nouveau monde,*

*Patricia Vouin, Rachel Viaud,*

*Lyonel Blondel,*

*Christine Biard, Véronique Bertin,*

*et à toutes nos associations hautotaises.*

**Rédacteur :**

*Vincent Lemettais*

**Comité de rédaction :**

*Patricia Auzou, Patrice Horcholle*

*et Virginie Blondel.*

